

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-EQ-09

Luminaire pour lampe fluorescente compacte à ballast électronique séparé

1. Secteur d'application

Bâtiment tertiaire : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle.

2. Dénomination

Installation d'un luminaire pour lampe fluorescente compacte à ballast électronique séparé.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Installation réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

- 12 ans pour les commerces.
- 15 ans pour les bureaux, l'enseignement, l'hôtellerie, la restauration et la santé.
- 12 ans pour les autres secteurs.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Secteur d'activité	Sans automatismes	Avec contrôle détaction présence ou variation de lumière	Avec contrôle détection présence + variation de lumière
Bureaux	700	840	1 000
Enseignement	500	610	710
Commerces	900	1 100	1 300
Hôtellerie Restauration	840	1 000	1 200
Santé	1 500	1 800	2 100
Autres secteurs	500	610	710